**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU**   
**PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE   
DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**Consultation du Bureau par voie électronique  
27 juillet – 7 août 2020**

**Point 1 :**

**Changement de dates et du lieu de la quinzième session du Comité**

|  |
| --- |
| **Décision requise :** paragraphe 4 |

1. À sa quatorzième session, par sa [décision 14. COM 20](https://ich.unesco.org/fr/Decisions/14.COM/20), le Comité a décidé de tenir sa quinzième session à Kingston, en Jamaïque, du 30 novembre au 5 décembre 2020.
2. Le 4 mai 2020, le Secrétariat a reçu une lettre des autorités nationales de Jamaïque indiquant qu’elles ne seraient pas en mesure d’accueillir la quinzième session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en raison des incertitudes causées par la pandémie de COVID-19.
3. Il est demandé au Bureau d’approuver les nouvelles dates (du 14 au 19 décembre 2020) et le lieu (Siège de l’UNESCO) pour la session en question, conformément à l’article 4.1 du Règlement intérieur du Comité pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui indique que le Bureau peut, en cas de nécessité, modifier la date et/ou le lieu de la prochaine session du Comité intergouvernemental, en consultation avec la Directrice générale.
4. Le Bureau souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

**PROJET DE DECISION 15.COM 1.BUR 1**

Le Bureau,

1. Ayant examiné le document LHE/20/15.COM 1.BUR/1,
2. Rappelant l’article 4.1 du Règlement intérieur du Comité intergouvernemental,
3. Rappelant en outre la [décision 14.COM 20](https://ich.unesco.org/fr/Decisions/14.COM/20), adoptée par le Comité intergouvernemental lors de sa quatorzième session à Bogota, en Colombie, du 9 au 14 décembre 2019,
4. Prend note que le Secrétariat a officiellement été informé que la Jamaïque n’était plus en mesure d’accueillir la quinzième session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
5. Décide de tenir la quinzième session à Paris, au siège de l’UNESCO, du 14 au 19 décembre 2020.